

MeilleureSCPI.com

Extrait d'identification de la SCPI

à jour au 14 septembre 2026

IDENTITÉ DE LA SCPI

Dénomination	SCPI URBAN PRESTIGIMMO N°5
Type	SCPI fiscale
Catégorie principale	Malraux
Catégories secondaires	N/C
Date de création	26/05/2021
SIREN	899 895 213
SIRET (siège)	899 895 213 00010
Visa AMF	n° GP-10000021 du 31/05/2021
Société de gestion	Urban Premium
Type de capital	fixe

CAPITAL ET PATRIMOINE

Capitalisation	27 856 377,00 €
Nombre de parts	N/C
Nombre d'associés	678
Valeur de réalisation par part	384,35 €
Valeur de reconstitution par part	468,58 €
Nombre d'actifs immobiliers	0
Surface du patrimoine	N/C
Taux d'occupation financier	N/C
Ratio d'endettement	6,20 %

SOUSCRIPTION, DISTRIBUTION ET ACCESSIBILITÉ

Minimum de souscription	10 parts	Fréquence des dividendes	Trimestriel
Durée de placement conseillée	16	Indicateur de risque (DIC)	6
Souscription en ligne	N/C	Souscription à crédit	N/C
Versements programmés	N/C	Démembrement	N/C
Éligibilité en assurance vie	N/C	Prix de souscription	500,00 €

FRAIS ET COMMISSIONS

Frais de souscription HT	N/C	Frais de souscription TTC	12,00 %
Frais de gestion HT annuels	N/C	Frais de gestion TTC annuels	12,00 %
Commission d'acquisition HT	N/C	Commission de suivi des travaux HT	N/C
Arbitrage — plus-value HT	N/C	Arbitrage — volume HT	N/C
Arbitrage — moins-value TTC	N/C	Commission de retrait	N/C
Cession de parts TTC — avec intervention	4,80 %	Cession de parts TTC — sans intervention	N/C
Transmission à titre gratuit TTC	120,00 €		

PERFORMANCE ET DISTRIBUTION

Taux de distribution	N/C	TRI 10 ans	N/C
TRI 5 ans	N/C	TRI 15 ans	N/C
Taux d'occupation immobilier	N/C	Nombre de locataires	N/C
Taux de recouvrement	N/C	TRI cible	N/C

INTERVENANTS ET LABELS

Société de gestion	Urban Premium
Dépositaire	CACEIS Bank
Commissaire aux comptes	KPMG SA
Label ISR immobilier	N/C
Classification SFDR	N/C
Prise en compte des incidences négatives (PAI)	N/C

STRATÉGIE DE GESTION

La SCPI URBAN PRESTIGIMMO N°5 se consacre à l'achat et à la gestion d'immobilier locatif en centre-ville, principalement dans les Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) et certaines zones de revitalisation telles que "PNRQAD" et "QUARTIER PRIORITAIRE", conformément à l'Arrêté du 19 Janvier 2018. Elle pourrait aussi investir dans d'autres SPR selon certaines conditions fiscales. Les immeubles acquis seront intégralement restaurés sous surveillance des architectes des bâtiments de France, avec une période estimée de travaux de 18 mois. La rénovation bénéficiera d'un suivi continu par une société experte en maîtrise d'ouvrage. Par ailleurs, la Société Urban Premium informe que l'une de ses actionnaires pourrait être sollicitée pour des travaux de rénovation. La SCPI privilégiera des restaurations de qualité, axées principalement sur des résidences, tout en respectant les directives du dispositif "Malraux". Elle s'engage à utiliser intégralement les fonds souscrits, avec des allocations spécifiques pour l'achat et la rénovation, conformément aux critères du dispositif "Malraux".

SOURCES

Identité, capital et gouvernance : documentation de la société de gestion et registre national des entreprises — visa et agréments : Autorité des marchés financiers — chiffres de collecte, d'occupation et de patrimoine : dernier bulletin trimestriel publié — frais et conditions de souscription : note d'information et document d'informations clés. Fiche produit : <https://www.meilleurescpi.com/scpi/scpi-fiscales/f24213-scpi-urban-prestigimmo-ndeg5/>

Avertissement. La SCPI est un placement de long terme, à horizon minimum recommandé de huit ans. Le capital investi et les revenus ne sont pas garantis, la valeur de la part et les distributions pouvant varier à la hausse comme à la baisse. La liquidité des parts n'est pas garantie et les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Avant toute souscription, prendre connaissance de la note d'information, des statuts, du document d'informations clés et du dernier rapport annuel.

meilleurescpi.com